

Décision du 2 avril 2024 portant délégation de signature (Trésorerie générale des douanes)

Le trésorier général des douanes,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2024-223 du 14 mars 2024 portant création d'un service à compétence nationale dénommé « Trésorerie générale des douanes » ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 modifié fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'État ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2022 portant nomination dans l'emploi d'administrateur supérieur des douanes et droits indirects de Mme Nadine MORELLE pour exercer les fonctions de trésorier général des douanes ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2024 relatif au réseau comptable de la direction générale des douanes et droits indirects.

Décide :

Article 1

Délégation est donnée à Mme Hélène FERRAN, administratrice des douanes et des droits indirects, adjointe à la trésorière générale des douanes, à M. Vincent FRAINAUD, inspecteur principal des douanes de 2^e classe, adjoint au chef du centre de gestion financière, chef du pôle Vitalys, à M. Stéphane PIOCT, inspecteur principal de 1^{re} classe, adjoint au chef du centre de gestion financière, chef du pôle Condorcet, à Mme Nadège BRIDON, inspectrice régionale de 2^e classe, adjointe au chef du pôle Condorcet du centre de gestion financière, à Mme Isabelle VIAL, cheffe des services comptables des douanes et droits indirects de 2^e catégorie, cheffe du pôle comptable chargé de la comptabilité au sein de la trésorerie générale des douanes, à l'effet de signer les actes relatifs à l'exercice des fonctions de comptable assignataire des ordonnateurs des services des douanes mentionnés à l'annexe G de l'arrêté du 23 décembre 2019 modifié susvisé, ainsi que les actes de gestion courante associés.

Article 2

Délégations spéciales sont données à :

Mme Hélène FERRAN, administratrice des douanes et des droits indirects, adjointe à la trésorière générale des douanes, à l'effet de signer tous documents relatifs au fonctionnement courant du service ;

M. Vincent FRAINAUD, inspecteur principal des douanes de 2^e classe, adjoint au chef du centre de gestion financière, chef du pôle Vitalys, à l'effet de signer tous documents relatifs au fonctionnement courant du service ;

M. Stéphane PIOCT, inspecteur principal de 1^{re} classe, adjoint au chef du centre de gestion financière, chef du pôle Condorcet, à l'effet de signer tous documents relatifs au fonctionnement courant du service ;

Mme Nadège BRIDON, inspectrice régionale de 2^e classe, adjointe au chef du pôle Condorcet du centre de gestion financière, à l'effet de signer tous documents relatifs au fonctionnement courant du service ;

Mme Isabelle VIAL, cheffe des services comptables des douanes et droits indirects de 2^e catégorie, cheffe du pôle comptable chargé de la comptabilité au sein de la trésorerie générale des douanes, à l'effet de signer tous documents relatifs au fonctionnement courant du service.

Article 3

Délégation spéciale est donnée à Mme Hélène FERRAN, administratrice des douanes et des droits indirects, adjointe à la trésorière générale des douanes, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Délégation spéciale est donnée à Mme Isabelle VIAL, cheffe des services comptables des douanes et droits indirects de 2^e catégorie, cheffe du pôle comptable chargé de la comptabilité au sein de la trésorerie générale des douanes, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Délégation spéciale est donnée à Mme Martine JACQUET, inspectrice des douanes, agente du pôle comptable, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Délégation spéciale est donnée à M. Alain LE COHU contrôleur des douanes de 2^e classe, agent du pôle comptable, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Délégation spéciale est donnée à Mme Marie-Martine LABISTE, contrôlease des douanes de 1^{re} classe, agente du pôle comptable, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Délégation spéciale est donnée à Mme Mathilde FITERO, contrôlease des douanes de 2^e classe, agente du pôle comptable, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Délégation spéciale est donnée à Mme Sylvie PATRICIO, contrôlease des douanes de 2^e classe, agent du pôle comptable, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Délégation spéciale est donnée à Mme Sandrine MOULON, agente de constatation principale des douanes de 1^{re} classe, agent du pôle comptable, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Délégation spéciale est donnée à M. Said ALI, agent de constatation principal des douanes de 1^{re} classe, agent du pôle comptable, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Article 4

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des douanes.

Fait le 2 avril 2024.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Morelle', with a horizontal line underneath the name.

N. Morelle